

## COMPTE RENDU

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

**MERCREDI 9 MARS 2022**

**18 HEURES 30 – MAIRIE DE BESSAN  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### PRÉSENTS : 23

**AGDE** : Mme SALGAS

**VIAS** : MM. ALLARD, BOLINCHES

**MARSEILLAN** : MM. ROUVIER, ARAGON, GASC

**FLORENSAC** : Mme JOBERT, MM. MAFFRE, TUYA

**NEZIGNAN L'ÉVÊQUE** : M. MARTINEZ

**MONTAGNAC** : MM. AUDOUI, GUIRAO, Mme TOKOTO

**SAINT-PONS DE MAUCHIENS** : Mme PRADEL

**SAINT-THIBERY** : Mme OLIVE

**BESSAN** : MM. MARIN, ALBERTOS

**CASTELNAU DE GUERS** : M. MATEO

**CAUX** : Mme DORADO

**PORTIRAGNES** : M. FAURE

**NIZAS** : Mme SEMPERE

**AUMES** : Mme DURAND

**LEZIGNAN LA CEBE** : M. CARON

#### ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 2

**AGDE** : M. FREY à M. ALBERTOS

**PAULHAN** : M. ALEIX à Mme PRADEL

#### ABSENTS EXCUSÉS : 15

**AGDE** : MM. BENTAJOU, GLOMOT, BONNAFOUX

**VIAS** : M. DARTIER

**PEZENAS** : MM. MOUTOU, LOPEZ, CASTILLO

**POMEROLS** : M. SICARD

**USCLAS D'HERAULT** : M. RIGAUD

**BESSAN** : M. ROUX

**PAULHAN** : Mmes LABORDA, DAVIT

**PINET** : Mme BASTOUL

**CAZOULS D'HERAULT** : M. CATHALA

**TOURBES** : M. BOUISSEREN

#### SECRETAIRE DE SEANCE : M. ALBERTOS

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 8 décembre 2021

1°) Installation d'un nouveau délégué de la commune de Pomérols

2°) Mise à jour du tableau des emplois au 1er janvier 2022

3°) Etat annuel des marchés publics au titre de l'année 2021

4°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2021

5°) Examen et vote du compte de gestion de l'année 2021

6°) Examen et vote du compte administratif de l'année 2021

7°) Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2022

8°) Participation des communes au titre du centre de secours principal des sapeurs-pompiers d'Agde pour l'année 2022 (Agde, Marseillan, Vias)

9°) Questions diverses

Le comité syndical, convoqué en date du 1<sup>er</sup> mars 2022 par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mercredi 9 mars 2022, à 18h30, à la mairie de Bessan (salle du conseil municipal).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame la Présidente qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués. M. André ALBERTOS est désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 8 octobre 2021 est également adopté à l'unanimité.

### **1°) Installation d'un nouveau délégué de la commune de Pomérols**

Madame la Présidente informe le comité syndical que par délibération en date du 14 janvier 2022, le conseil municipal de la commune de Pomérols a enregistré la démission de Mme Catherine RAMOUILLET, déléguée titulaire au sein du comité syndical.

Par la même délibération, il a été désigné, en remplacement, M. Thierry SICARD en qualité de délégué titulaire (auparavant M. SICARD était suppléant) et M. Franck LERICHE en qualité de délégué suppléant. Il convient d'installer le nouveau délégué titulaire dans ses fonctions.

Adopté à l'unanimité.

### **2°) Mise à jour du tableau des emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Comme chaque année, Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois du Sivom du Canton d'Agde. Le comité syndical est appelé à valider le tableau des effectifs ci-dessous, sans changement par rapport à l'année précédente. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le tableau des emplois du personnel territorial qui suit est adopté à l'unanimité.

#### **POSTES TITULAIRES POURVUS**

##### **Direction :**

Attaché Hors Classe titulaire, temps complet	1
Adjoint Administratif Principal Territorial de 2 <sup>e</sup> classe titulaire, temps complet	1

##### **Fourrière animale :**

Agent de Maîtrise Principal titulaire, temps complet	2
Adjoint Technique Principal Territorial de 2 <sup>e</sup> classe titulaire, temps complet	1
Adjoint Technique Territorial titulaire, temps complet	1

##### **Brigade d'enlèvement tags :**

Agent de Maîtrise titulaire, temps complet	1
--	---

#### **POSTE VACANT**

##### **Non affecté (pour remplacement éventuel) :**

Adjoint Technique Territorial non titulaire, temps complet	1
--	---

### **3°) Etat annuel des marchés publics au titre de l'année 2021**

Madame la Présidente rappelle que l'article 133 du code des marchés publics impose aux personnes publiques de publier au cours du premier trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente, ainsi que le nom des attributaires. Il s'avère que pour le Sivom, cette liste est vierge de tout marché en 2021.

Adopté à l'unanimité.

### **4°) Bilan des services du Sivom au titre de l'année 2021**

Madame la Présidente donne la parole à Madame la Vice-Présidente chargée des finances, laquelle présente en détail les bilans financiers de l'année 2021 de l'ensemble des services du Sivom. Après échange avec les délégués présents, soulignant la bonne gestion des services du Sivom, les bilans financiers 2021 sont adoptés à l'unanimité.

### **5°) Examen et vote du compte de gestion de l'année 2021**

Madame la Présidente donne la parole à Madame la Vice-Présidente chargée des finances, laquelle présente le compte de gestion 2021 du Trésorier du SGC Littoral, trésorerie désormais basée à Sète. Ce compte de gestion est le reflet exact du compte administratif du Sivom. Il est adopté à l'unanimité.

## **6°) Examen et vote du compte administratif de l'année 2021**

Madame la Vice-Présidente chargée des finances présente en détail le compte administratif de l'année 2021. Après échanges avec les délégués présents, le comité syndical adopte le compte administratif suivant en l'absence de Madame la Présidente qui quitte la séance conformément à la réglementation en vigueur.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1.113.871,45		85.620,18		1.199.491,63
Opérations de l'exercice	415.989,72	437.637,65	42.833,04	16.222,84	458.822,76	453.860,49
TOTAUX	415.989,72	1.551.509,10	42.833,04	101.843,02	458.822,76	1.653.352,12
Résultat de clôture						1.194.529,36
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS						<b>1.194.529,36</b>

## **7°) Débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires de l'année 2022**

Madame la Présidente présente le rapport d'orientations budgétaires qui avait été adressé aux délégués avec la note de synthèse. Ce rapport, détaillé sur l'ensemble des services du Sivom, est l'occasion d'évoquer les projets en cours ou à venir.

De nombreux éléments sont mis en avant soit par la Présidente, la Vice-Présidente, le Directeur et les délégués présents en séance. La discussion porte sur tous les aspects du rapport : état financier, budgétaire, patrimonial, ressources humaines, travaux, développement durable...

Le rapport d'orientations budgétaires 2022 est adopté à l'unanimité.

## **8°) Participation des communes au titre du centre de secours principal des sapeurs-pompiers d'Agde pour l'année 2022 (Agde, Marseillan, Vias)**

Madame la Présidente rappelle que par délibération en date du 8 février 1995, le comité syndical du Sivom a décidé que les pourcentages de participation aux remboursements des emprunts du centre de secours principal des sapeurs-pompiers (situé à Agde) sont revus chaque année, en fonction des interventions des pompiers de l'année précédente. Pour l'année 2022, en fonction des interventions 2021 communiquées par le Sdis du département de l'Hérault, il convient d'appliquer les pourcentages suivants :

AGDE : 74,37 %

MARSEILLAN : 14,16 %

VIAS : 11,47 %

Adopté à l'unanimité.

## **9°) Questions diverses**

### **\* Questions des délégués**

M. CARON pour la commune de LEZIGNAN LA CEBE demande à avoir la possibilité pour la police municipale qui récupère le cinémomètre au bureau du Sivom, de pouvoir en disposer sans passage par le bureau du Sivom, directement entre les polices municipales elles-mêmes.

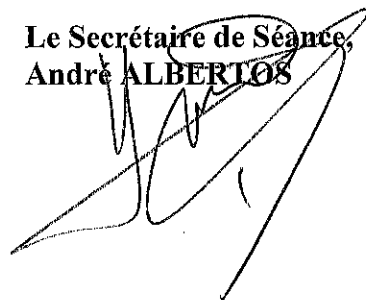
Monsieur le Directeur indique que cela peut être envisagé de manière exceptionnelle. En effet, il est préférable que les polices municipales se déplacent au bureau du Sivom car le cinémomètre y est systématiquement contrôlé, nettoyé afin qu'il soit pleinement opérationnel pour les futurs usages.

M. MATEO sollicite le Sivom afin de savoir quelle serait la participation de la commune de CASTELNAU DE GUERS si elle envisageait de rejoindre la mutualisation du cinémomètre. Monsieur le Directeur lui indique qu'un calcul sera réalisé et lui sera communiqué ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents. Elle invite les délégués à un apéritif offert par la mairie de BESSAN, qu'elle remercie à cette occasion.

Elle informe le comité syndical que la prochaine réunion se tiendra sur la commune de SAINT-PONS DE MAUCHIENS.

**Le Secrétaire de Séance,  
André ALBERTOS**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'André Albertos', written over the printed name. The signature is stylized and somewhat cursive.